



CAP METIERS DE LA COIFFURE

RNCP34670 - Niveau 3

LES OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le titulaire du CAP Coiffure aura acquis les compétences d'un professionnel qualifié capable :

- De mettre en œuvre des techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure;
- D'exercer des activités commerciales de prestations de service et de produits.

LE PROGRAMME

Le CAP est composé de 8 Blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : [RNCP 34670](#)

- ⇒ Réaliser des prestations de coiffure.
- ⇒ Relation Clientèle et participation à l'activité de l'entreprise.
- ⇒ Français, Histoire-Géographie et Enseignement morale et civique.
- ⇒ Mathématique - Physiques - Chimie.
- ⇒ Éducation physique et sportive.
- ⇒ Langue vivante étrangère.
- ⇒ Prévention - Sécurité - Environnement
- ⇒ Epreuve facultative Arts appliqués et Cultures artistiques

Les candidats en 1 an sont dispensés des UG1, 2, 3, 4 (selon conditions)

Le contenu de chaque bloc est disponible sur demande, un plan de formation complet vous sera délivré à l'entrée en formation.

LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation
- Pédagogie par l'expérimentation
- Effectifs des groupes adaptés aux enseignements
- Enseignants professionnels issus du métier.
- Encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant.

Les IMA disposent d'espaces pédagogiques dédiés à la formation dont : des plateaux techniques d'exception, salles de cours adaptées, équipements numériques, plateaux sportifs en interne ou externe au site, un espace de restauration.

Durée et horaires

910h en 2 ans ou 490h en 1 an
Horaires de cours possibles
entre 8h et 18h

Modalités

Alternance 1 semaine sur 2 au
CFA sauf le lundi en entreprise
à Villiers-le-Bel

1 semaine sur 3 en 2 ans et 1
semaine sur 2 sauf le vendredi en
entreprise pour les
en 1an à Eaubonne
En présentiel

Les conditions d'admission

En apprentissage :

Être âgé(e) de 15 ans et sortir
de 3^{ème} ou être âgé(e) entre 16
et 29 ans

En formation continue :

Nous consulter

Les prérequis

Pour les CAP en 1 an, avoir
obtenu au minimum un autre
CAP

Les tarifs

Apprentissage : coût de formation déterminé et pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise (OPCO)

La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€ par l'OPCO

EC : Nous consulter

LES MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ⇒ Préinscription sur le site web www.ima95.fr ou en direct lors des JPO, salons, jusqu'au 15/12 en 2 ans et 30/10 pour en 1 an. Votre candidature sera prise en compte dans les 72h,
- ⇒ Entretien et test de positionnement
- ⇒ Atelier de découverte, accompagnement à la recherche d'entreprise.
- ⇒ Contractualisation et convocation à la formation.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Le CAP de coiffure est un diplôme validé par une épreuve ponctuelle en fin de formation, fixée par l'Éducation nationale.

Évaluations intermédiaires écrites, orales et pratiques tout au long du cycle.

Poursuite de formation en :

- Si le CAP est réalisé en 1 an (voir conditions), possibilité de poursuivre directement en BTS ou en Brevet de Maîtrise puis en Licences pro;
- Si le CAP est réalisé en 2 ans:
 - Mention Complémentaire en 1 an
 - BP Coiffure en 2 ans
 - BTS Coiffure en 2 ans ou Brevet de Maîtrise puis Licences pro

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessibles nos formations aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.

Référent handicap :
handicap.95@cma-idf.fr

LIEUX DE FORMATION ET CONTACTS



IMA Val Parisis

UAI 09511963T

(En 1 ou 2 ans)

Service des développeurs de l'apprentissage
par téléphone au 01.34.27.44.80

ou par mail :

developpeurs.imavalparisis@cma-idf.fr

IMA Roissy Pays de France

UAI 0952107Z

Service des développeurs de l'apprentissage
par téléphone au 01.34.29.46.70 ou par mail :

daeimarpf@cma-idf.fr



Ce projet est cofinancé par
le Fonds Social Européen
dans le cadre du programme
opérationnel national «Emploi
et Inclusion» 2014-2020



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*